



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique budgétaire

Question au Gouvernement n° 2232

Texte de la question

SOUVERAINETÉ DES POLITIQUES BUDGÉTAIRES

M. le président. La parole est à M. André Gerin, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. André Gerin. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Chers collègues, vous pouvez dire merci à M. Barroso. Le budget de la France sera décidé à Bruxelles, et les ministres des finances auraient donné leur accord cette nuit.

M. Jean-Jacques Candelier. C'est un scandale !

M. André Gerin. Toujours plus aux spéculateurs de la finance, qui s'en donnent à coeur joie.

Les faillites du capitalisme, c'est le marché unique, Maastricht, Lisbonne, et la tutelle de la BCE. Les ogres de la finance mènent la danse. C'est l'humiliation des Grecs. C'est le viol des souverainetés nationales, car les Français ont dit non à l'Europe du grand capital.

La France est amputée, abaissée. Il faut dire aujourd'hui la vérité aux Français. Le chaos européen se profile.

Vous maintenez coûte que coûte l'euro, en sacrifiant le bien-être, la prospérité de la France.

Vous abandonnez la souveraineté. Or le maintien de l'euro est un leurre. Arrêtons cette folie. Sortons des griffes des spéculateurs. Nationalisons le secteur bancaire.

M. Philippe Briand. Où est votre groupe, monsieur Gerin ?

M. le président. Monsieur Briand !

M. André Gerin. Êtes-vous prêts à débattre pour sortir de la monnaie unique ?

Rendons aux monnaies nationales leur liberté, en sortant du *statu quo*. Pour gagner la bataille de l'emploi, de la croissance, des coopérations, faites sauter le tabou de l'euro. C'est urgent.

Philippe Briand. Où est votre groupe ?

M. le président. La parole est à M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Pierre Lellouche, *secrétaire d'État chargé des affaires européennes*. Monsieur le député, face aux attaques contre notre monnaie depuis plusieurs semaines, je ne suis pas sûr que vos recettes soient nécessairement les meilleures. Le Gouvernement français et le Président de la République se sont mobilisés, avec nos partenaires,...

M. Maxime Gremetz. Pour faire payer le peuple grec !

M. Pierre Lellouche, *secrétaire d'État*. ...pour bâtir un système de garanties sans précédent, sur lequel je ne reviens pas. François Baroin en parlait tout à l'heure : 500 milliards d'euros de garanties, plus 250 milliards du FMI.

C'est aussi et surtout un système sans précédent sur le plan politique. Jusqu'à présent, dans la zone euro, chaque État était responsable de ses comptes. Et il était même interdit aux autres États de lui venir en aide.

Avec le plan qui a été adopté il y a huit jours, nous avons la mise en place d'un système de garanties en commun, l'intervention de la Banque centrale en soutien aux États pour refinancer les dettes là où elles ne peuvent pas être prises en compte par les marchés. C'est donc un système sans précédent.

Le corollaire de cette garantie, monsieur Gerin, dans le respect des droits souverains des parlements nationaux, c'est naturellement la coordination des politiques économiques et la surveillance mutuelle des budgets.

M. André Gerin. Ce n'est pas vrai !

M. Pierre Lellouche, *secrétaire d'État*. C'est à cela que travaille le Gouvernement en ce moment.

Renforcement, en effet, monsieur Caresche, du pacte de stabilité. Il n'y a pas que Mme Merkel qui le souhaite. Le Président de la République le souhaite aussi.

Plan de croissance, notamment ciblé sur les secteurs stratégiques.

Et, enfin, coordination des politiques budgétaires, dans le cadre de l'Eurogroupe, lequel mérite d'être renforcé. Mesdames, messieurs, ce qui se joue aujourd'hui, au-delà des attaques contre l'euro, ce sont aussi des attaques contre l'Europe. Nous entendons nous donner les moyens de gagner cette bataille. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2232

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 mai 2010